

Lettre de la Présidente

ADRESSE A TOUS LES COPROPRIETAIRES

Lorsque j'ai pris la présidence de la copropriété, il y a 3 ans, chacun se souvient dans quel état de dégradation elle se trouvait et sur quelle pente dangereuse elles s'engageait, celle qui aboutit rapidement au « statut » de cité.

Mon but était donc non seulement d'éloigner au plus vite notre résidence de cette « ligne rouge » mais également de la développer et de l'asseoir sur des bases solides pour affronter, sans souci majeur, les prochaines décennies.

C'est pour cela que ma vision des choses ne consistait pas à « rafistoler » mais à engager un véritable travail de fond qui s'inscrivait dans une perspective globale, ce qui demandait du temps (5 à 8 ans) et aussi, bien sûr, des moyens et donc des efforts tout à fait assimilables dans le temps.

Il ne s'agissait pas d'un hobby. C'était un vrai projet dans l'intérêt de tous et de chacun qui devait s'appuyer sur deux outils :

-le budget annuel, remis à niveau en 2007 afin d'avoir les moyens d'entretien et de remise aux normes et en état et d'assurer des travaux de moyenne importance comme par exemple le jardin d'enfants ou le projet d'emplacements pour stationner les motos.....

-des appels de fonds étalés pour des grands travaux devenus nécessaires au plan technique sans oublier, n'en déplaise à certains, le côté esthétique. (Ex : réfection progressive de la chaussée et des trottoirs, réfection des façades, réfection des pelouses.....).

Or, ce qui s'est passé à l'AG du 11 mars 2009 s'apparente plus à une entreprise de régression menée dans un chahut indescriptible peu propice au véritable débat et à l'échange.

1-Tout d'abord, des interventions critiquant les dépenses en matière d'espaces verts et de plantation. Critique tout à fait déplacée et inappropriée ; je rappelle en effet que tous les budgets depuis 3 ans ont été votés et qu'ils ont été et sont utilisés pour ce à quoi ils sont destinés à savoir la remise à niveau et la rénovation de notre lotissement. Les budgets sont donc réalisés dans leur intégralité et dans cet objectif et sans être dépassés. Mais peut-être que certains ont la nostalgie d'une gestion vieillotte et contre productive consistant, en fin d'année, à rendre de l'argent aux copropriétaires qui finalement voient une partie de leur contribution immobilisée pendant un an pour rien !!

D'autres ont cru bon d'évoquer leur non consultation quant aux lieux de plantation des arbres nouveaux alors que ces derniers ont été simplement plantés à la place ou à proximité des anciens arbres ou végétaux.

Enfin, certains ont critiqué l'aménagement de l'entrée A (jarre + fleurs sur pierres plates) qu'énormément de copropriétaires ont par ailleurs apprécié. Il s'agissait là de faire le pendant à l'aménagement de l'entrée F (vasque).

Qu'il s'agisse de ce type d'aménagement ou de plantation, je me suis toujours efforcée, conformément à mes engagements, d'être juste et équilibrée quant aux lieux choisis.

2-Ensuite la proposition concernant la réfection d'une partie de la chaussée et des trottoirs a fait l'objet des mêmes attaques de la part des mêmes personnes.

Aucun sens de la perspective et du travail de fond : à l'évidence la mauvaise foi a prévalu car en réalité ce ne fut qu'argutie pour, in fine, ne rien faire.

Distinguer la nécessité de sécurité (uniquement le trottoir des Bt B, alors que celui des Bt C est tout aussi dégradé !) de l'embellissement ne tient pas la route d'autant que ces mêmes personnes ont refusé toute

AG extraordinaire (où est donc l'urgence de la sécurité ?). De plus le parking visiteur est de plus en plus délabré et la chaussée à partir de l'entrée A est en phase de dégradation avérée.

Une bonne gestion n'est pas d'attendre la dégradation maximum mais bien d'entreprendre par prévention (gérer c'est prévoir). S'y prendre ainsi permet justement d'avoir du recul et une marge de manœuvre de temps et d'argent qu'empêche l'attente passive de situations devenues à un moment extrêmes et impliquant alors des décisions précipitées sources d'erreurs et de coûts supplémentaires.

Par ailleurs je tiens à faire part de tout le mal que j'ai eu à faire venir une entreprise qualifiée pour ces travaux afin d'obtenir un devis. Les entreprises de ce type ne se déplacent qu'en fonction du travail à faire et les frais fixes seront identiques indépendamment de la surface à traiter et donc proportionnellement plus élevés.

Bref, une Commission des Travaux (1) a été désignée pour s'occuper de ce dossier qui est de fait renvoyé dans un an au mieux, avec toutes les incertitudes relatives à l'évolution des prix.

Compte tenu de la tournure des événements concernant ce premier dossier important, je me suis officiellement désengagée de toute implication dans cette démarche et n'en assumerait aucun suivi ni aucune responsabilité. Pour tout renseignement et/ou réclamation les copropriétaires s'adresseront directement soit au syndic soit aux membres de la Commission composée de personnes qui se sont positionnées contre le projet.

Au-delà de ce dossier, et compte tenu de l'état d'esprit sans vision d'avenir ni de fond pour notre résidence, **j'informe l'ensemble des copropriétaires de ma démission du poste de Présidente de la copropriété. Cette décision prend effet au 30 mai 2009.**

Je consacrerai le délai courant à cette date à l'expédition des affaires courantes, délai qui devrait permettre à l'un ou l'une d'entre vous de prendre le relais. Je serai à sa disposition jusqu'à cette date butoir (sauf du 27 avril au 18 mai).

Il est clair que sans successeur dans ce temps imparti, la copropriété restera sans président et tous les dossiers et documents en ma possession seront directement remis au syndic.

A noter qu'il va de soi que le bulletin « Le lien de la Copro » ainsi que le site-blog sur Internet cesseront également de paraître et de fonctionner.

Avec mille regrets pour toutes celles et tous ceux qui ont soutenu mon action et ma démarche, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente

Michèle SENATORE